

# PARME Avocats

PARME Avocats est un cabinet dédié au Droit Public des Affaires à l'identité affirmée par plus de 20 ans d'expérience et par une relation durable avec ses clients.

Tant en conseil qu'en contentieux, nos 21 avocats, dont 7 associés, accompagnent entités publiques et opérateurs privés dans le montage de stratégies juridiques au service de leurs projets.



Notre cabinet d'excellence délivre un conseil opérationnel résultant de l'expertise en droit public, réglementation, droit de l'environnement et droit de l'énergie.

Nous sommes ainsi en mesure d'offrir à nos clients français, européens et internationaux, des solutions adaptées à leur environnement, pour la réussite de leurs projets.

Notre expertise est renforcée par une parfaite connaissance des problématiques économiques, politiques et institutionnelles ainsi que de leurs acteurs.

PARME Avocats offre à ses clients un conseil juridique global dans l'ensemble des secteurs d'activité du droit public des affaires et notamment :

PARME Avocats est régulièrement classé parmi les cabinets de référence.

En 2017, PARME Avocats est notamment recommandé par :

- *Legal 500* en Droit public et administratif.
  - *Décideurs* en Environnement – Droit des énergies renouvelables (Forte Notoriété).
  - *Décideurs* en Environnement – Installations classées (ICPE), sites et sols pollués (Forte Notoriété).
  - *Décideurs* en Environnement – Secteurs régulés, conseil et contentieux (Forte Notoriété).
  - *Décideurs* en Urbanisme Commercial (Excellent).
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage
  - Concertation publique – Débat Public
  - Contentieux – Arbitrage – Médiation – QPC
  - Domanialité publique
  - **Droit de l'environnement**
  - Droit de la commande publique – contrats publics
  - Droit de la concurrence
  - Droit Privé – Expertises
  - Expropriation – Prémption
  - Financements de projets
  - Finances publiques et fiscalité
  - Fonction publique et droit électoral
  - Intercommunalité et gouvernance locale
  - Urbanisme commercial
  - **Urbanisme et Aménagement**

La compétence et l'expertise des avocats du cabinet leur permettent de proposer à leurs clients un conseil juridique totalement adapté aux contraintes et à l'environnement juridique, fiscal et financier de leurs activités. PARME Avocats est particulièrement reconnu dans les secteurs suivants :

- Centres commerciaux
- Déchets
- Eau et assainissement
- **Energie**
- Infrastructure
- Mobilité
- Numérique
- Projets immobiliers
- Santé
- Sport et culture
- Tourisme
- **Urbanisme et Aménagement**